

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
22 janvier 2004
Français
Original: anglais

Lettre datée du 22 janvier 2004, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de l'Érythrée auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte d'une lettre que vous adresse M. Ali Said Abdella, Ministre des affaires étrangères de l'État d'Érythrée, que j'ai reçue ce jour (voir annexe). Cette lettre répond aux allégations mensongères formulées contre mon pays par le régime du Front national islamique, au Soudan (voir A/58/669-S/2004/14).

Je vous serais obligé de faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(*Signé*) Ahmed Tahir **Baduri**



Annexe à la lettre datée du 22 janvier 2004, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de l'Érythrée auprès de l'Organisation des Nations Unies

[Original : anglais]

D'emblée, mon gouvernement rejette toutes les accusations formulées par le Gouvernement soudanais contre l'État d'Érythrée, qui sont reprises dans le document A/58/669-S/2004/14. Elles sont absolument mensongères. Ces allégations font partie d'une campagne visant à ternir l'image de mon pays et de mon gouvernement et le moment choisi n'est pas accidentel. Je tiens à appeler l'attention sur le fait que ces allégations sont faites à un moment où a) les dirigeants de l'Éthiopie et du Soudan se sont réunis au sommet le 29 décembre 2004, à Addis-Abeba afin, notamment, de conspirer contre mon pays, b) la tension politique dans la région soudanaise du Darfour, est à son comble.

Ces allégations entièrement controuvées du régime de Khartoum font ainsi partie d'une campagne concertée de dénigrement de l'Érythrée, destinée à l'isoler du reste des pays de la corne de l'Afrique d'une part, et à détourner l'attention de l'opinion soudanaise des problèmes intérieurs graves que rencontre le Soudan d'autre part.

Mon gouvernement estime en outre que le régime du Front national islamique agit hypocritement en formulant ainsi de telles accusations contre mon pays devant le Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies. Un régime qui a une longue histoire d'encouragement du terrorisme, qui a notamment accueilli et soutenu Oussama ben Laden entre 1991 et 1996 sur son territoire, et qui viole de façon flagrante les droits de l'homme et le droit international est mal placé pour accuser l'Érythrée.

Le régime du Front national islamique, au Soudan, forme et arme des membres du Jihad islamique érythréen depuis 1992 en vue de perpétrer des actes de terrorisme en Érythrée. La formation de ces éléments terroristes a lieu dans les camps de M. ben Laden aussi bien au Soudan qu'en Afghanistan. Les ingérences du Front national islamique dans les affaires intérieures de l'Érythrée remontent aux années qui ont immédiatement suivi la prise du pouvoir, par ce régime, au Soudan. Pendant les nombreuses années qui ont suivi, les actes de subversion et les manifestations d'hostilité non provoquées ont continué à se multiplier en dépit des efforts qu'a faits le Gouvernement érythréen pour persuader le régime du Front national islamique de renoncer à son comportement belliqueux.

Les actes subversifs perpétrés par le régime du FNI continuent à ce jour. Nous tenons à mentionner les provocations les plus récentes suivantes :

- Le 4 avril 2003, un agriculteur et sa femme ont été tués par un obus de mortier lancé par les terroristes susmentionnés dans un endroit connu sous le nom d'Ararib, à la frontière soudanaise;
- Le 12 avril 2003, le groupe du Jihad islamique a tué, en pénétrant dans le territoire érythréen à partir du Soudan, un expert britannique du déminage, M. Tom Nutt, à Bisha dans la région de Barka. M. Nutt travaillait pour Nevsun Resources Ltd.;

- En juin 2003, le groupe terroriste a attaqué un véhicule à quatre roues motrices (Land Cruiser) appartenant à une organisation caritative, Mercy Core, dans la zone d'Adobha, dans l'ouest de l'Érythrée, et deux Érythréens ont été tués dans la voiture;
- Le 21 novembre 2003, le même groupe terroriste a détruit des camions du Programme alimentaire mondial qui transportaient 80 tonnes de nourriture à Tesseney (ouest de l'Érythrée). Ces denrées alimentaires étaient transportées sur des centaines de kilomètres depuis Dekamare, à l'intention des réfugiés récemment rapatriés du Soudan qui devaient s'installer dans les zones d'Ali Ghider et de Goluj;
- Le 13 janvier 2004, à minuit, les agents des forces de sécurité soudanaises qui prétendaient avoir reçu des instructions de hauts responsables gouvernementaux, sont entrés par effraction, dans le bureau de la communauté érythréenne d'Amarat et de Jiref Kerib, à Khartoum, et ont détenu 12 Érythréens employés de ce bureau. Condamnant ces actes des autorités soudanaises, le Ministre érythréen des affaires étrangères a demandé la libération immédiate des citoyens érythréens détenus sans raison valable, mais en vain. Le Ministère a en outre souligné que le Gouvernement soudanais portait la responsabilité de la sécurité des Érythréens résidant au Soudan.

Étant donné les bonnes relations existant de longue date entre les peuples érythréen et soudanais, mon gouvernement souhaite sincèrement que le Soudan vive en paix avec lui-même et avec ses voisins. À cette fin, l'Érythrée joue un rôle actif, avec les autres membres de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), afin de trouver une solution durable au pernicieux conflit qui déchire le Soudan. Voisin immédiat de ce pays, l'Érythrée a tout intérêt au maintien d'une paix durable au Soudan. C'est pourquoi mon pays fera tout ce qui est en son pouvoir pour faciliter l'avènement de la paix dans le pays voisin, avec tous ceux qui travaillent pour la paix au Soudan.

Je vous serais obligé de vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité

Le Ministre des affaires étrangères
(*Signé*) Ali Said **Abdella**